



CDMSI(2026)01
13 février 2026

**COMITÉ DIRECTEUR SUR LES MÉDIAS ET LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION
(CDMSI)**

28^{ème} réunion plénière

3-5 décembre 2025

RAPPORT DE RÉUNION

1. Ouverture de la réunion

Le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) a tenu sa 28^e réunion plénière à Strasbourg, au Palais de l'Europe, du 3 au 5 décembre 2025, dans un format hybride. La réunion a été officiellement ouverte par la Présidente, Mme Maja Zarić (Serbie), qui a souhaité la bienvenue aux membres, aux observateurs et aux participants, puis a invité M. Matjaz Gruden, Directeur de la démocratie à la Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine, à prononcer le discours d'ouverture.

M. Gruden a félicité les membres pour leurs contributions pertinentes et opportunes à l'agenda en constante évolution du Conseil de l'Europe et pour leur rôle dans la promotion des valeurs démocratiques à une époque marquée par les transformations technologiques, les défis sociétaux et le recul de la démocratie. Il a souligné l'importance du travail du CDMSI dans le cadre du processus plus large visant à établir un [Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe](#), soulignant que les activités et les résultats du CDMSI, en particulier dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la désinformation, de l'éducation aux médias et de la sécurité des journalistes, sont essentiels pour l'agenda européen commun. Il a indiqué que l'ambition du Pacte était de traduire les engagements politiques en actions concrètes et mieux coordonnées, et a encouragé toutes les parties prenantes à contribuer à définir l'orientation future de la démocratie européenne. Le directeur a souligné la pertinence des livrables qui seront discutés lors de la plénière, notamment le projet de recommandation sur la sécurité en ligne et l'autonomisation des créateurs de contenu et des utilisateurs, le projet de note d'orientation sur les implications de l'intelligence artificielle générative sur la liberté d'expression, les documents d'orientation politique sur la désinformation, l'éducation aux médias et les réalités virtuelles, ainsi que les progrès de la Campagne « *Les journalistes comptent* » en cours sur la sécurité des journalistes. Il a conclu en exprimant sa gratitude à la Présidente et au vice-président sortants pour leur leadership.

2. Adoption de l'ordre du jour et du programme des travaux

Mme Artemiza-Tatiana Chisca, secrétaire du CDMSI et cheffe de la division Liberté d'expression et CDMSI, a brièvement présenté l'ordre du jour et le programme des travaux,

soulignant que la réunion allait être axée sur l'adoption/l'approbation des principaux livrables attendus, élaborés au cours de l'exercice biennal 2024-2025, et clarifiant les procédures d'élection et de nomination à la direction du Comité et pour être membre des comités d'experts pour le prochain exercice biennal.

Le CDMSI a adopté l'ordre du jour de la réunion, disponible à l'annexe 1. La liste des participants et les informations sur la répartition hommes-femmes figurent à l'annexe 2.

3. Travaux futurs du CDMSI / Mandat du CDMSI et de ses comités d'experts (biennium 2026-2027)

Le Secrétariat a rappelé le processus par lequel le mandat révisé du CDMSI et de ses futurs comités d'experts a été élaboré et approuvé par le Comité des Ministres et a présenté les résultats attendus pour l'exercice biennal 2026-2027.

Les membres ont été informés qu'un autre livrable initialement prévu, sous la forme d'un rapport sur la lutte contre la manipulation et l'ingérence étrangères dans l'information et leurs effets néfastes sur le débat public et l'intégrité des processus démocratiques, avait été supprimé du mandat du CDMSI compte tenu de l'initiative du Secrétaire Général visant à élaborer un éventuel instrument juridique sur ce sujet. Dans ce sens, un nouveau Comité d'experts sur la manipulation et l'ingérence étrangères dans l'information ([PC-FIMI](#)) a été créé sous l'égide du Comité sur les problèmes criminels ([CDPC](#)) du Conseil de l'Europe afin de préparer une étude de faisabilité sur l'élaboration éventuelle d'un tel instrument juridique. Dans ce contexte, le Secrétariat a précisé que, comme le prévoit le mandat du PC-FIMI, le CDMSI devrait nommer un représentant pour participer, sans droit de vote, aux réunions du PC-FIMI et sera consulté sur le projet d'étude de faisabilité avant son adoption par le CDPC. Le Secrétariat a également mentionné la création du Comité directeur pour les technologies numériques nouvelles et émergentes ([CDNET](#)). Les membres ont souligné l'importance pour le CDMSI de suivre de près les travaux du PC-FIMI.

Les membres du CDMSI ont également encouragé une approche plus participative pour les futures consultations sur le mandat du CDMSI. Le Secrétariat a indiqué qu'une modification récente de [la résolution CM/Res\(2021\)3 sur les comités intergouvernementaux et les organes subsidiaires, leur mandat et leurs méthodes de travail](#) confie désormais aux comités directeurs la responsabilité de proposer les futurs mandats, alors que dans le passé, les comités directeurs n'étaient que consultés sur cette question. En outre, au cours de l'échange qui a eu lieu, les membres ont souligné l'importance d'une plus grande flexibilité dans la répartition du temps de discussion consacré aux documents de fond lors des prochaines réunions.

4. Comité d'experts sur les implications de l'intelligence artificielle générative pour la liberté d'expression (MSI-AI)

Le CDMSI a examiné le projet de Note d'orientation sur les implications de l'IA générative pour la liberté d'expression, présenté par M. Andrin Eichin, Président du Comité d'experts chargé de rédiger le document ([MSI-AI](#)), ainsi que par les co-rapporteurs chargés de la rédaction, Mmes Murielle Popa-Fabre (en personne), Iva Nenadic et Patricia Shaw (en ligne). Ils ont rendu compte des résultats de la quatrième réunion du MSI-AI, qui s'est tenue à Strasbourg les 15 et 16 octobre 2025, ainsi que des consultations publiques menées au cours de l'été. Ils ont également présenté un aperçu final du projet, tel qu'il a été approuvé par le comité d'experts, et ont communiqué des informations sur les mesures de suivi envisagées pour faire connaître le document.

Les membres ont examiné le projet de Note d'orientation et l'ont revu section par section. Ils ont convenu que le document offrait une analyse réfléchie et équilibrée des avantages et des risques pour la liberté d'expression liés aux développements dans le domaine de l'IA générative et à son utilisation dans toute la société. Certaines modifications ont été proposées, notamment pour éviter un langage trop prescriptif, pour tenir pleinement compte des approches nationales émergentes et diverses en matière de surveillance et de réglementation de l'IA, et pour ajouter des sources lorsque cela était nécessaire. Le CDMSI a examiné les modifications proposées et les a intégrées dans le texte comme convenu.

Le CDMSI a adopté la Note d'orientation sur les implications de l'IA générative pour la liberté d'expression.

5. Comité d'experts sur la sécurité en ligne et l'autonomisation des utilisateurs et des créateurs de contenu ([MSI-eSEC](#))

Mme Nicole Stellou, Présidente du MSI-eSEC, a rendu compte des résultats de la dernière réunion du MSI-eSEC, qui s'est tenue à Strasbourg les 21 et 22 octobre 2025, et M. Martin Husovec, co-rapporteur chargé de la rédaction, a brièvement présenté le projet de Recommandation, tel qu'il a été approuvé par le MSI-eSEC.

Le CDMSI a examiné le projet de recommandation section par section. Le représentant de la Commission Européenne (CE) a informé la plénière que le Conseil de l'Union européenne avait approuvé une position commune sur le texte du projet de recommandation, qui est contraignant pour les États membres de l'UE en vertu du droit communautaire, et a présenté un certain nombre de propositions d'amendements restantes.

Le CDMSI a examiné les amendements proposés par les représentants de la CE ainsi que par certains de ses membres et a introduit un certain nombre de modifications au projet. Le CDMSI a ensuite examiné le projet d'exposé des motifs de la future recommandation et, sur la base des propositions d'amendements, a convenu de plusieurs modifications. Il a ensuite approuvé le texte du projet de recommandation, tel que révisé, et a adopté l'exposé des motifs révisé.

Le Comité a décidé de soumettre le projet de recommandation approuvé et son exposé des motifs au Comité des Ministres, en l'invitant à adopter la recommandation et à prendre note de l'exposé des motifs.

6. Coopération avec l'UNESCO

La Présidente a souhaité la bienvenue à M. Andrea Cairola, Spécialiste principal de programme, Liberté d'expression et sécurité des journalistes, [UNESCO](#), pour un échange de vues sur les priorités actuelles de l'UNESCO et la coopération avec le Conseil de l'Europe. M. Cairola a souligné l'importance de la collaboration inter-organisationnelle dans un environnement informationnel en rapide évolution et a mis en avant la coopération en cours dans des domaines tels que la liberté d'expression, l'intelligence artificielle, l'éducation aux médias et à l'information, et la sécurité des journalistes. Il a notamment évoqué les travaux de l'UNESCO sur l'IA et l'IA générative, à savoir les [Orientations pour l'intelligence artificielle générative dans l'éducation et la recherche](#), le [Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité](#), les initiatives visant à lutter contre les menaces sexistes à l'encontre des femmes journalistes, les SLAPP (initiatives telles que l'« [utilisation abusive](#) » du système judiciaire pour attaquer la liberté d'expression) et le rapport

sur [les poursuites stratégiques contre la liberté d'expression : Comment la justice peut-elle réagir ?](#) -, la viabilité des médias, la gouvernance des plateformes et la coopération au niveau national, y compris avec les autorités judiciaires et policières ; des engagements concrets en Ukraine, en République de Moldova et en Europe du Sud-Est ont été mentionnés.

Le CDMSI a pris note des informations fournies et a reconnu, entre autres, la forte complémentarité entre le travail de l'UNESCO et la campagne « *Les journalistes comptent* ». Les membres ont exprimé leur intérêt pour le renforcement des échanges et de la coordination réguliers, notamment sur les questions techniques et les initiatives en cours, ainsi que pour le renforcement de la coopération entre les *groupes d'amis* (ambassadeurs des Etats) concernés par la sécurité des journalistes et la liberté des médias qui ont été formés au sein d'autres organisations internationales multilatérales, telles que celles de Paris et de Genève. La Présidente a réaffirmé l'engagement du CDMSI à poursuivre sa coopération avec l'UNESCO.

7. Évolutions spécifiques à chaque pays dans le domaine de la liberté d'expression. Mise en œuvre des normes existantes

Les membres de la CDMSI ont fourni des contributions écrites concernant les développements spécifiques à chaque pays dans la mise en œuvre des normes relatives à la liberté d'expression.

Le Luxembourg a fait part de la réforme globale en cours de sa législation nationale sur les médias, qui vise à protéger les droits fondamentaux et à garantir un débat public libre et démocratique. Le projet [de loi sur les médias](#), présenté en octobre, établit les principes fondamentaux applicables à tous les fournisseurs de services médiatiques, notamment la liberté de communication, de réception, de retransmission, de fourniture de services médiatiques et l'indépendance éditoriale, tout en autorisant des restrictions proportionnées et strictement nécessaires. La réforme vise à renforcer le pluralisme et l'indépendance des médias. Parallèlement, le Luxembourg a lancé la diffusion [DAB+](#) le 1er décembre 2025, avec 12 chaînes sélectionnées par appel public afin de promouvoir un paysage radiophonique diversifié et complémentaire.

La République de Moldova a fourni des informations sur les mesures législatives récentes et à venir visant à renforcer la protection des journalistes et la liberté des médias. Il s'agit notamment de modifications du Code pénal criminalisant l'entrave intentionnelle à l'activité des médias et l'intimidation de la presse, ainsi que de l'introduction de nouvelles dispositions dans le Code administratif. La République de Moldova a également fait état de modifications du Code des services de médias audiovisuels visant à renforcer l'indépendance de l'autorité de régulation audiovisuelle et la gouvernance des radiodiffuseurs publics, conformément aux recommandations du Conseil de l'Europe.

L'Ukraine a fait part des évaluations récentes et des efforts en cours pour faire progresser la réforme des médias et garantir la liberté d'expression dans le contexte de l'intégration européenne et des défis actuels en matière de sécurité. L'Ukraine a souligné le lancement, en avril 2025, de la [phase II](#) du *Projet du Conseil de l'Europe sur la protection de la liberté d'expression et de la liberté des médias*, qui vise à aligner la législation et la pratique sur les normes européennes, à protéger les journalistes et la radiodiffusion publique et à promouvoir une couverture médiatique équilibrée. Il a également été fait référence aux progrès réalisés dans la transposition des principaux instruments européens, à la nécessité d'équilibrer la

liberté d'expression et la sécurité nationale en vertu de la loi martiale, et aux mesures en cours pour lutter contre la désinformation et la propagande.

8. Résister à la désinformation : 10 axes d'action pour renforcer l'intégrité de l'information

M. Konrad Bleyer-Simon et M. Urbano Reviglio, consultants, ont présenté le projet de document d'orientation intitulé « Résister à la désinformation : 10 axes d'action pour renforcer l'intégrité de l'information ». Ils ont précisé que, conformément aux tâches connexes énoncées dans le mandat du CDMSI, ce document se veut un outil stratégique et accessible permettant aux États membres de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies nationales de lutte contre la désinformation, fondées sur les normes existantes et adaptables à divers contextes nationaux. Ils ont expliqué que, si l'approche générale avait été maintenue, le titre et la structure du document avaient été révisés à la suite d'un [atelier de consultation d'experts](#), et qu'une attention particulière avait été accordée tout au long du document à la préservation de l'intégrité de l'espace d'information et aux politiques et mesures nécessaires connexes.

Au cours de la discussion qui a suivi, il a été souligné que le document s'alignait sur les priorités de l'Organisation dans le cadre du [Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe](#) et il a été convenu de refléter cette information dans son introduction. Les délégations ont fourni des informations sur les mesures prises au niveau national pour lutter contre la désinformation. Plusieurs propositions ont été faites afin d'améliorer la clarté et la pertinence du document d'orientation, notamment en clarifiant la terminologie, en renforçant les garanties en matière de liberté d'expression et en adoptant des approches plus pratiques pour la participation des parties prenantes. Ces suggestions ont été examinées et approuvées par la plénière, ce qui a donné lieu à plusieurs modifications du texte.

La CDMSI a adopté le document tel que révisé.

9. Lignes directrices pour [Stratégies nationales d'éducation aux médias et à l'information \(EMI\) – Indicateurs et aspects pratiques](#)

Le Secrétariat a rendu compte des résultats de l'atelier thématique en ligne organisé le 29 septembre 2025 afin de recueillir des commentaires sur le projet de document d'orientation.

M. Brian O'Neill, consultant, a présenté le document, soulignant que celui-ci vise à consolider deux décennies de travail du Conseil de l'Europe sur l'EMI et à offrir des orientations détaillées sur la manière dont les États membres peuvent élaborer le plus efficacement possible des stratégies en matière d'EMI. Il a noté qu'à cette fin, le document est également accompagné d'un rapport explicatif, d'un ensemble d'indicateurs pratiques et d'une liste de ressources utiles. Le CDMSI a examiné le document section par section. Les modifications proposées par les membres ont été intégrées dans le texte.

Le CDMSI a adopté le document et son exposé des motifs.

La Présidente du CDMSI a noté que ce document représente l'une des contributions du CDMSI au [Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe](#) et qu'il sera lancé en même temps que le document « Résister à la désinformation : 10 éléments fondamentaux pour renforcer l'intégrité de l'information » lors d'une conférence de haut niveau qui se tiendra à Chisinau, en Moldova, le 20 mars 2026, sous les auspices de la présidence moldave du Comité des ministres.

10. Échange de vues avec le Secrétariat de la Plateforme européenne des autorités de régulation (EPRA)

Mme Emmanuelle Machet, cheffe du Secrétariat de l'EPRA, a fait le point sur les activités de l'EPRA, en particulier sur sa [réunion](#) d'automne [à Erevan, en Arménie](#) (22-24 octobre 2025), organisée par la Commission de la télévision et de la radio d'Arménie, qui a réuni environ 115 participants issus de 45 régulateurs, observateurs permanents, dont [le Conseil de l'Europe](#), et experts invités. La réunion a porté sur le pluralisme des médias à l'ère numérique, en mettant l'accent sur l'impact des plateformes en ligne et de l'intelligence artificielle.

Mme Machet a souligné l'étroite coopération de l'EPRA avec le Conseil de l'Europe, insistant sur la pertinence des résultats récents et futurs pour les régulateurs, et a présenté les activités en cours et à venir de l'EPRA, notamment la reprise de la [table ronde en ligne sur l'IA et les régulateurs](#), les réunions régulières du [groupe de travail sur l'éducation aux médias et à l'information « EMIL »](#), et les prochaines réunions à Tirana (20-22 mai 2026) et Dublin (octobre 2026).

11. Échange de vues avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

La Présidente a souhaité la bienvenue à Stewart Dickson, rapporteur du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, qui a présenté la [recommandation 525\(2025\)](#) et la [résolution 508\(2025\)](#) du Congrès sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux aux niveaux local et régional. M. Dickson a souligné l'ampleur et la sophistication croissantes de l'ingérence étrangère, qui vise souvent les élections locales et régionales moins réglementées. Parmi les principaux risques figurent les campagnes de désinformation et la manipulation des espaces d'information et la propagande ciblée, qui menacent toutes la cohésion sociale et le droit à la liberté d'opinion.

Dans les documents susmentionnés, le Congrès appelle à un meilleur suivi, à une plus grande transparence, à des cadres juridiques pour les processus électoraux, à une réglementation ciblée du financement des campagnes électorales et à un renforcement de l'éducation et de la résilience au niveau local. M. Dickson a souligné l'importance de médias locaux solides pour garantir la fiabilité des informations et les risques d'abus des lois sur les agents étrangers pour réprimer l'opposition légitime. Il a conclu en encourageant les membres du CDMSI à soutenir des réponses globales et multidimensionnelles au niveau national.

12. Échange avec la News Media Coalition

M. Andrew Moger, Directeur général de la [News Media Coalition](#), a présenté les résultats d'une enquête menée par la News Media Coalition sur la collecte d'informations. Les tendances qui en ressortent mettent en évidence des restrictions croissantes de l'accès des journalistes à l'information, dues en particulier au contrôle législatif, aux revendications de droits d'auteur et à l'utilisation stratégique des accréditations et des habilitations. L'enquête a relevé des difficultés pour le journalisme de source primaire dans les domaines du sport, du divertissement et de l'information politique, où l'accès est de plus en plus contrôlé par des acteurs privés et des pratiques non transparentes.

M. Moger a attiré l'attention sur l'importance cruciale du « journalisme de source primaire » pour garantir l'authenticité de l'information et la résilience face à la désinformation. Les membres du CDMSI ont discuté des définitions du journalisme professionnel, tout en mettant

en garde contre les labels « informations fiables » généralisés ou déterminés par des considérations politiques.

13. Élections

Le CDMSI a été informé par le Secrétariat des règles et des candidatures pour les élections des organes dirigeants du CDMSI pour 2026-2027.

Mme Aikaterini Polyzou (Grèce) a été élue Présidente et Mme Maya Zarić (Serbie) vice-Présidente du CDMSI pour l'année 2026.

Le CDMSI a également élu cinq membres du Bureau : Mme Céline Flammang (Luxembourg), pour l'année 2026, M. Serge Robillard (Monaco), Mme Inge Welbergen (Pays-Bas), M. Marius Jitea (Roumanie) et M. Andrin Eichin (Suisse), pour les années 2026-2027.

Le CDMSI a également désigné, pour le prochain mandat du CDMSI (2026-2027), les représentants des États membres au sein des deux nouveaux comités d'experts subordonnés au CDMSI :

- Pour le Comité d'experts sur la sauvegarde du pluralisme des médias dans l'environnement en ligne (MSI-ePLU) : M. Michael Kogler (Autriche), Mme Nicole Stellou (Grèce), Mme Claudia Sartori (Italie), Mme Aneta Gonța (République de Moldova), Mme Fenna van Haeften (Pays-Bas), M. Candaş Aynagöz (Türkiye), Mme Raphaela Cueni (Suisse).
- Pour le Comité d'experts sur les régulateurs des médias dans un environnement basé sur des plateformes (MSI-REG) : Mme Katerina Mantzou (Grèce), Mme Stephanie Comey (Irlande), M. Mark D. Cole (Luxembourg), M. Audun Aagre (Norvège), M. Michael Hradicky (Slovaquie), M. Salih Karabulut (Türkiye), Mme Rowena Burke (Royaume-Uni).

Le CDMSI a ensuite nommé comme rapporteurs sur les perspectives intégrées, pour le prochain mandat du CDMSI (2026-2027) : Mme Maja Zarić (Serbie) sur les droits de l'enfant, M. Marius Jitea (Roumanie) sur la jeunesse et M. Martin Željko Sampor (Slovaquie) sur l'égalité des genres.

Enfin, le CDMSI a nommé Mme Inge Welbergen (Pays-Bas) représentante du CDMSI auprès du PC-FIMI.

14. Campagne « *Les journalistes comptent* » du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes

Le CDMSI a pris note de la présentation du [rapport d'évaluation à mi-parcours](#) de la campagne « *Les journalistes comptent* », préparé par M. Peter Noorlander, expert indépendant, à mi-parcours de la campagne quinquennale lancée en octobre 2023.

L'objectif du rapport est d'évaluer les progrès réalisés jusqu'à présent, d'identifier les points forts et les points faibles, et de présenter les options pour la seconde moitié de la campagne et sa poursuite éventuelle au-delà de 2027. L'évaluation s'est appuyée sur des recherches documentaires, une enquête auprès des parties prenantes et 17 entretiens anonymes avec des acteurs clés, complétés par 34 réponses à un questionnaire, conformément aux critères d'évaluation standard du Conseil de l'Europe.

L'évaluation a mis en évidence l'impact catalyseur de la campagne malgré des ressources limitées, notamment grâce à la mise en place de points focaux et de comités nationaux, à une visibilité accrue de la sécurité des journalistes en tant que priorité du Conseil de l'Europe et à l'amélioration du dialogue entre les journalistes et les autorités.

Elle a également identifié des défis, notamment l'engagement inégal au niveau national, la nécessité de rendre plus actives les structures existantes, la participation limitée de certaines parties prenantes et l'importance de lutter contre les nouvelles menaces émergentes, notamment le harcèlement en ligne, les abus fondés sur le genre, les poursuites judiciaires stratégiques contre la participation publique (SLAPP) et les pressions politiques et économiques exercées sur le journalisme.

Les membres du CDMSI ont salué l'évaluation et ont organisé un *tour de table* pour partager les dernières informations sur les expériences nationales. Ils ont souligné l'importance des points focaux et des comités en tant que mécanismes de coordination, ont rendu compte des activités de suivi concrètes au niveau national et ont exprimé leur large soutien à la poursuite des travaux sur la sécurité des journalistes au-delà de 2027, y compris l'idée de dispositifs de coordination permanents. La Présidente a conclu que l'évaluation constituait une base précieuse pour orienter la prochaine phase de la campagne et qu'elle éclairerait les travaux futurs du CDMSI, ainsi que les discussions lors de la prochaine réunion des points focaux et de la conférence annuelle qui se tiendra en République de Moldova en 2026. Le CDMSI a approuvé l'évaluation à mi-parcours de la campagne.

Le Secrétariat a informé le CDMSI des développements pertinents, notamment des résultats de la [formation des formateurs sur les SLAPP](#) qui s'est tenue les 9 et 10 octobre 2025 à Prague, ainsi que des prochaines étapes et activités, notamment la quatrième réunion des points focaux nationaux et la conférence thématique annuelle « *Défendre la vérité* ». - *Approches globales de la sécurité des journalistes et du journalisme de qualité* axées sur le « pilier Prévention » de la Recommandation [CM/Rec\(2016\)4](#) sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias, qui se tiendront toutes deux sous la présidence moldave du Comité des Ministres, à Chisinau, les 22 et 23 avril 2026, respectivement. Le CDMSI a également pris note de l'événement « *Les jeunes face à la désinformation - Pourquoi les journalistes sont-ils importants ?* », qui se tiendra sous la présidence monégasque du Comité des Ministres, dans le cadre de la Campagne, les 9 et 10 novembre 2026, au Centre européen de la jeunesse, à Strasbourg.

15. Coopération avec le Groupe d'amis sur la sécurité des journalistes et la liberté des médias

Le CDMSI a échangé avec Mme Kari H. Raisen, représentante permanente adjointe de la Norvège, représentant la présidence du Groupe des amis sur la sécurité des journalistes et la liberté des médias (composé d'un certain nombre d'ambassadeurs des États membres du Conseil de l'Europe). Mme Riisøen a présenté un aperçu des activités récentes et des priorités du Groupe. Elle a souligné le soutien continu du groupe à l'élaboration de normes par le Conseil de l'Europe et à la coopération étroite avec la Plateforme pour la protection du journalisme et la sécurité des journalistes, ainsi qu'avec des partenaires externes tels que l'OSCE, l'UNESCO, le Plan d'action des Nations unies pour la sécurité des journalistes et la Coalition pour la liberté des médias. Elle a mis en avant l'attention particulière accordée par

le Groupe aux journalistes en danger, notamment les femmes journalistes et les journalistes en exil, le rôle des organisations des médias et des propriétaires des médias et l'importance de la liberté des médias et de la démocratie dans la lutte contre la désinformation, en particulier dans le contexte de la présidence moldave.

Au cours de la discussion, plusieurs membres du CDMSI ont salué le travail du Groupe des amis en faveur de la liberté d'expression. Plusieurs délégations ont souligné l'importance d'une coordination renforcée entre les groupes d'amis similaires au sein des organisations internationales et d'un meilleur partage d'informations sur leurs activités respectives. Le Groupe des amis s'est déclaré ouvert à un renforcement de la coordination avec les partenaires concernés.

16. Plateforme pour la promotion de la protection du journalisme et de la sécurité des journalistes

Mme Flutura Kusari (Centre européen pour la liberté de la presse et des médias) et Mme Joanna Szymańska (ARTICLE 19), représentant les organisations partenaires de la [Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes](#), ont présenté les développements récents et les principales tendances qui se dégagent des travaux de la Plateforme, y compris certains éléments du prochain rapport annuel. Elles ont fait état d'une détérioration continue de la sécurité des journalistes en 2025, notamment d'une augmentation des alertes liées à la détention de journalistes, aux violences lors de manifestations, au harcèlement en ligne, aux poursuites pénales et à une augmentation alarmante des cas de répression transnationale, impliquant l'utilisation abusive des mécanismes internationaux de police, des représailles financières et des cyberattaques. Une attention particulière a été accordée aux menaces fondées sur le genre à l'encontre des femmes journalistes, qui feront l'objet d'un volet thématique spécifique dans le prochain rapport annuel de la Plateforme. Des évolutions positives ont également été notées, notamment le renforcement du dialogue entre la Plateforme et les États membres.

Les représentants de la Plateforme ont en outre souligné les développements liés aux SLAPP, notant une activité législative accrue dans les États membres pour mettre en œuvre la Recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe aux États membres sur la lutte contre les poursuites stratégiques contre la participation publique ([CM/Rec\(2024\)2](#)) et la [directive européenne 2024/1069](#) sur la protection des personnes engagées dans la participation publique contre les plaintes manifestement infondées ou les procédures judiciaires abusives, et ont encouragé une transposition complète afin de traiter à la fois les affaires transfrontalières et nationales. Des préoccupations ont également été exprimées concernant l'utilisation croissante des lois sur les « agents étrangers » et d'instruments juridiques similaires pour restreindre la liberté des médias et la société civile.

Les membres du CDMSI ont salué les outils d'alerte et l'engagement pratique de la Plateforme et ont évoqué les améliorations nationales inspirées par les normes du Conseil de l'Europe. Le CDMSI a souligné l'importance constante de la coopération avec la Plateforme et a encouragé la poursuite du dialogue et du suivi au niveau national.

17. Étude de faisabilité sur les opportunités et les défis liés à la liberté d'expression dans les réalités immersives

Mme Brittan Heller, consultante, a présenté le projet [d'étude de faisabilité](#) sur les opportunités et les défis liés à la liberté d'expression dans les réalités immersives (XR), préparé dans le cadre du mandat du CDMSI, dans le prolongement des travaux conjoints du Conseil de l'Europe et de l'IEEE : [Le Métaverse et son impact sur les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie](#). Mme Heller a indiqué que l'étude examine comment les technologies XR, caractérisées par l'immersion, l'incarnation et la présence, affectent l'exercice et la protection de la liberté d'expression en vertu de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme, en soulignant à la fois les opportunités (telles que les nouvelles formes de narration, l'inclusion et la participation civique) et les risques (notamment l'intensification du harcèlement, la collecte omniprésente de données, les défis complexes en matière de modération et l'inégalité d'accès).

Le CDMSI a pris note des conclusions de l'étude, notamment du fait que, si les cadres juridiques existants du Conseil de l'Europe restent solides et applicables aux réalités virtuelles, ils peuvent nécessiter une interprétation adaptée au contexte afin de tenir compte des risques spécifiques liés aux environnements immersifs et incarnés. L'étude propose donc deux pistes complémentaires pour les travaux futurs dans le cadre du mandat du CDMSI : la sensibilisation (par le biais d'échanges et d'ateliers avec des acteurs potentiellement concernés, y compris la Cour européenne des droits de l'homme) et un examen structuré des normes existantes afin d'identifier les lacunes réelles et les éventuels besoins d'orientations supplémentaires. Le CDMSI a approuvé les prochaines étapes proposées et a adopté l'étude de faisabilité.

18. Échange de vues avec le Secrétariat de l'Observatoire européen de l'audiovisuel

La Présidente a souhaité la bienvenue à Mme Pauline Durand-Vialle, nouvelle Directrice exécutive de l'Observatoire, et à Mme Sophie Valais, Cheffe adjointe du Service juridique. La Directrice exécutive a souligné l'importance de [l'adhésion de l'Ukraine à l'Observatoire](#). Elle a présenté le programme de travail pour 2026, qui comprend notamment une conférence sur la compétence juridictionnelle en matière de services audiovisuels et un nouveau volet consacré au secteur des jeux vidéo. Mme Valais a présenté les travaux du Service juridique en 2025, en particulier les rapports publiés, dans les quatre domaines suivants : auteurs et création ([statut des artistes](#)), œuvres audiovisuelles ([aides d'État et secteur audiovisuel](#), [communications commerciales](#) et [gouvernance et financement des médias de service public](#)), services et plateformes audiovisuels ([défis juridictionnels dans la réglementation audiovisuelle](#)) et questions sociétales ([impact des technologies numériques sur le secteur de l'information](#) et [résilience face aux FIMI](#)). Elle a également souligné la pertinence constante des différentes bases de données gérées par l'Observatoire.

Le CDMSI a félicité l'Observatoire pour son travail et s'est réjoui de la poursuite de la collaboration avec le comité directeur.

19. Activités de coopération du Conseil de l'Europe en matière de liberté d'expression

Mme Alina Tatarenko, cheffe de la Division de la coopération en matière de liberté d'expression, a présenté un aperçu des projets et priorités durant l'année 2025. Les activités de coopération ont couvert 22 pays et bénéficiaires, dans le but d'apporter un soutien au

renforcement des politiques, de la législation et des capacités liées à la liberté d'expression, aux médias, à l'accès à l'information et à la protection de l'intégrité de l'information. Parmi les activités connexes figuraient le programme de formation du Conseil de l'Europe sur la lutte contre l'utilisation des SLAPP et des projets liés aux processus d'adhésion à l'UE. Le nouveau projet [RESIST](#) – Renforcer la résilience de la société face à la désinformation en Europe, financé par les *Subventions norvégiennes*, a été lancé avec la participation de 10 États membres de l'UE. De plus amples détails sur les activités menées en 2025 sont disponibles dans le [rapport annuel correspondant](#). Le CDMSI s'est félicité de la participation continue et des offres d'engagement national.

20. Forum mondial pour la démocratie

Mme Irena Guidikova, Cheffe du Service des institutions démocratiques et des libertés du Conseil de l'Europe, a présenté les résultats du [Forum mondial pour la démocratie](#) intitulé « *La démocratie en danger : comment la relancer ?* », qui s'est tenu à Strasbourg du 5 au 7 novembre 2025.

Le Forum a réuni des participants de 61 pays et 122 intervenants pour discuter des défis actuels de la démocratie, en mettant notamment l'accent sur la culture et les médias. Les principales préoccupations concernaient le recul de la démocratie à l'échelle mondiale et les menaces pesant sur la liberté d'expression, en particulier par le biais de l'intelligence artificielle et de la désinformation. Des solutions créatives, lancées par les citoyens pour certaines, et soutenues par les États, pour d'autres, ont été mises en avant, notamment l'IA éthique, l'art, les jeux et la réglementation pertinente des médias. Le forum a souligné l'importance de l'engagement citoyen, de l'innovation dans les médias traditionnels et d'une présence plus forte des discours démocratiques en ligne. Les membres du CDMSI ont noté une convergence entre les recommandations du forum et les récents résultats du CDMSI, notamment en matière d'IA, de journalisme d'intérêt public et de défis réglementaires des plateformes numériques.

Dans le cadre du Forum, le Secrétariat du CDMSI a organisé la table ronde « Time for ideas » (Le temps des idées), intitulée « [Qui a dit ennuyeux ? Journalisme, art et jeux contre la désinformation](#) ». Des intervenants issus du monde universitaire et des médias ont exploré comment des approches créatives, telles que l'art, la satire, les jeux et la communication sur mesure, peuvent mobiliser plus efficacement des publics diversifiés et lutter contre la désinformation, en fournissant un contexte pour la présentation de trois initiatives innovantes sélectionnées par le Forum.

21. Contribution du CDMSI au Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe

Le CDMSI a discuté du rôle du Comité directeur dans l'effort visant à contribuer au [Nouveau Pacte démocratique pour l'Europe](#), tel que présenté par Irena Guidikova et le Directeur Gruden. Plusieurs membres et observateurs du CDMSI ont encouragé une réflexion plus approfondie sur l'importance de clarifier les limites du journalisme professionnel et des acteurs des médias à l'ère numérique. Parmi les suggestions figuraient la relance des discussions sur la recommandation du Comité des ministres du Conseil de l'Europe aux États membres sur une nouvelle notion des médias ([CM/Rec\(2011\)7](#)) et le lancement d'une campagne sur l'éducation aux médias et à l'information.

Mme Urška Umek, cheffe de la Division Institutions démocratiques et société civile, a présenté les « Paramètres visant à faciliter l'application et la mise en œuvre des Principes de Reykjavík

pour la démocratie », adoptés par le Comité directeur pour la démocratie ([CDDEM](#)) lors de sa 4^e réunion plénière, les 26-28 novembre 2025, en mettant particulièrement l'accent sur les références à la liberté d'expression, au pluralisme des médias et à la culture numérique. Elle a précisé que ces paramètres sont destinés à servir à la fois d'outil pratique d'auto-évaluation et de base pour les futurs examens des performances démocratiques au niveau national ou régional. Le Secrétariat a confirmé la coordination continue entre le CDDEM et le CDMSI.

22. Participation à des événements pertinents pour le CDMSI

Le CDMSI a convenu que le secrétariat soumettrait de brèves informations par écrit, à l'issue de la réunion plénière, sur la participation aux événements. Les participations pertinentes sont les suivantes :

- Atelier de l'Observatoire européen de l'audiovisuel « Réglementer les communications commerciales audiovisuelles dans les services de médias audiovisuels, les services de vidéo à la demande et les influenceurs », Centre européen de la jeunesse, Strasbourg, 21 novembre 2025
- Table ronde sur « [La lutte contre la désinformation dans l'action climatique](#) » lors du séminaire « Doter les jeunes de compétences pour l'action climatique : engagement des jeunes et partage efficace de l'information », Strasbourg, 11-13 novembre 2025
- [Forum mondial pour la démocratie](#), Strasbourg, 5-7 novembre 2025
- [62^e réunion de l'EPRA](#), Erevan, Arménie, 22-24 octobre 2025
- [Congrès mondial de l'IPI et Festival de l'innovation dans les médias 2025](#), Vienne, 23-25 octobre 2025
- [Réunion informelle des Délégués des ministres – Liberté d'expression – Désinformation et élections : le rôle des médias dans l'intégrité des élections](#) (salle CM), Strasbourg, 17 octobre 2025
- [Réflexion transversale des réseaux institutionnels de la Francophonie](#) (OIF) : L'intégrité de l'information et des processus démocratiques à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle, Paris, 16-17 octobre 2025
- Réunion [du Groupe d'experts de l'UE sur l'éducation aux médias](#), en ligne, 13 octobre 2025
- [Conférence de haut niveau](#) : Renforcer la résilience démocratique face à la désinformation, organisée par le Conseil de l'Europe et le ministère maltais des Affaires étrangères et du Tourisme dans le cadre de la présidence maltaise du Comité des ministres, Malte, 17 septembre 2025
- [EMIL - Groupe de travail de l'EPRA sur l'éducation aux médias et à l'information](#) : discussion thématique sur le thème de l'éducation aux médias et des influenceurs/créateurs de contenu, en ligne, 12 septembre 2025
- Forum ouvert « [IA et désinformation : lutter contre les menaces qui pèsent sur le dialogue démocratique](#) », [Forum sur la gouvernance de l'internet \(IGF\) 2025](#), Lillestrøm, Norvège, 23-27 juin 2025

23. Questions diverses

Le CDMSI a convenu de tenir sa prochaine réunion plénière du 17 au 19 juin 2026 dans les locaux du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Le CDMSI a adopté le présent rapport de réunion par procédure écrite.

ORDRE DU JOUR

3 DÉCEMBRE – Séance du matin 9h30 - 12h30	
1. Ouverture de la réunion	Matjaz GRUDEN, Directeur, Direction de la démocratie, Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine, Conseil de l'Europe
2. Adoption de l'ordre du jour et du déroulement des travaux	Point d'information sur les élections
3. Travaux futurs du CDMSI / Mandat du CDMSI et de ses comités d'experts (exercice biennal 2026-2027)	- Mandats adoptés par le Comité des Ministres :CDMSI - Comité d'experts sur la sauvegarde du pluralisme des médias dans l'environnement en ligne (MSI-ePLU) - Mandat et résultats attendus - Comité d'experts sur les régulateurs des médias dans un environnement basé sur des plateformes (MSI-eREG) - Mandat et résultats attendus - Autres livrables attendus Résolution CM/Res(2021)3-addfinal sur les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leur méthode de travail <i>Informations fournies par Artemiza-Tatiana CHISCA, secrétaire du CDMSI</i> <i>Pour information et discussion</i>

10h30 - 11h00 Pause-café

4. Travaux normatifs - Comité d'experts sur les implications de l'intelligence artificielle générative pour la liberté d'expression (MSI-AI)
o Projet de note d'orientation sur les implications de l'IA générative pour la liberté d'expression Présentation par Andrin EICHIN, président du MSI-AI, Murielle POPA-FABRE et Iva NENADIC, corapporteuses chargées de la rédaction <i>Pour discussion et adoption éventuelle</i>

Pause déjeuner 12h30-14h00

Session de l'après-midi 14h00-17h30
--

5. Travaux normatifs – Comité d'experts sur la sécurité en ligne et la responsabilisation des créateurs de contenus et des utilisateurs (MSI-eSEC)

o Projet de recommandation sur la sécurité et l'autonomisation en ligne des utilisateurs et des créateurs de contenus

Présentation par Nicole STELLOU, présidente du MSI-eSEC, Martin HUSOVEC et Peter NOORLANDER, corapporteurs chargés de la rédaction

Pour discussion et approbation éventuelle

15h50 - 16h20 Pause-café

6. Coopération avec l'UNESCO

Échange de vues avec Andrea CAIROLA, Spécialiste principal de programme, Section Liberté d'expression et sécurité des journalistes, UNESCO

Pour information et discussion

7. Évolutions spécifiques à chaque pays dans le domaine de la liberté d'expression. Mise en œuvre des normes existantes

Présentation par les membres du CDMSI et d'autres participants

Pour information et discussion

17h30 - 18h30 Cocktail

4 DÉCEMBRE – Session du matin 09h30 - 12h30

8. Travaux normatifs - Résister à la désinformation : 10 piliers pour renforcer l'intégrité de l'information

Présentation par Konrad BLEYER-SIMON et Urbano REVIGLIO, chercheurs associés au Centre pour le pluralisme et la liberté des médias, [Institut universitaire européen](#)

Pour discussion et adoption éventuelle

9. Travaux normatifs - Lignes directrices pour les stratégies nationales en matière d'éducation aux médias et à l'information (EMI) - Mesures pratiques et indicateurs

Présentation par Brian O'NEILL, PhD, professeur émérite à l'Université technologique de Dublin, Irlande

Pour discussion et adoption éventuelle

10h50 – 11h20 Pause-café et test des dispositifs XR (réalité virtuelle)

10. Échange de vues avec la Plateforme européenne des autorités de régulation (EPRA) Informations fournies par Emmanuelle MACHET, Cheffe du secrétariat de l'EPRA <i>Pour information et discussion</i>
11. Échange de vues avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux Recommandation 525(2025), Résolution 508 (2025) Ingérence étrangère dans les processus électoraux aux niveaux local et régional Présentation par Stewart DICKSON, rapporteur, Royaume-Uni (R, ILDG) <i>Pour information et discussion</i>
12. Échange avec la Coalition des médias d'information Étude sur la collecte d'informations et propositions pratiques pour soutenir le journalisme de source primaire Présentation par Andrew MOGER, Chef de la direction, News Media Coalition <i>Pour information et discussion</i>
<i>Session de l'après-midi 14h00-17h30</i>
13. Élections - o Élection des organes dirigeants du CDMSI : - o Élection du président/de la présidente du CDMSI - o Élection du vice-président/de la vice-présidente du CDMSI - o Élection de 4 membres du Bureau du CDMSI - o Élection de 7 membres du MSI-ePLU - o Élection de 7 membres du MSI-eREG - o Nomination des rapporteurs sur des questions transversales (égalité de genre, droits des personnes handicapées, enfants, jeunes et égalité et environnement) <i>Pour décision</i>

14. Campagne du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes « Les journalistes comptent »

o Rapport d'évaluation à mi-parcours - Présentation par Peter NOORLANDER, consultant

Pour discussion et éventuelle approbation des conclusions

Mesures prises par les États membres - Informations fournies par les membres du CDMSI (tour de table)

Mises à jour et prochaines étapes de la campagne – initiatives dans le cadre des piliers « poursuites » et « prévention »

Pour information et discussion

15h30 – 16h00 Pause-café et test des dispositifs XR

15. Coopération avec le Groupe des amis de la sécurité des journalistes et de la liberté des médias

Échange de vues avec Ambassadeur Vebjørn HEINES, présidence du Groupe des amis, Représentation Permanente de la Norvège auprès du Conseil de l'Europe

Pour information et discussion

16. Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes

Échange de vues avec Flutura KUSARI (Centre européen pour la liberté de la presse et des médias) et Joanna SZYMANSKA (Article 19), représentantes des organisations partenaires de la Plateforme

Pour information et discussion

17. Travaux normatif - Étude de faisabilité sur les avantages et les défis pour la liberté d'expression dans les réalités immersives

Présentation par Brittan HELLER, expert en droit international, technologie et droits de l'homme

Pour information et éventuelle adoption

5 DÉCEMBRE – Session du matin 09h30 - 12h30

18. Échange de vues avec le Secrétariat de l'Observatoire européen de l'audiovisuel

Informations fournies par Pauline DURAND-VIALLE, Directrice exécutive, Observatoire européen de l'audiovisuel

19. Activités de coopération du Conseil de l'Europe en matière de liberté d'expression

Présentation par Alina TATARENKO, Cheffe de la division Coopération en matière de liberté d'expression

Pour information et discussion

10h50 – 11h20 Pause-café

20. Forum mondial pour la démocratie

Présentation par Irena GUIDIKOVA, Cheffe du Service Institutions démocratiques et libertés, Direction de la démocratie, Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine

Pour information et discussion

21. Contribution du CDMSI au nouveau Pacte démocratique pour l'Europe

Présentation par Irena GUIDIKOVA, Cheffe du département Institutions démocratiques et libertés

Échange de vues sur les contributions des États membres et du CDMSI au Pacte dans le domaine de la liberté d'expression

Paramètres visant à faciliter l'application et la mise en œuvre des Principes de Reykjavík et d'autres normes pertinentes du Conseil de l'Europe afin de promouvoir, protéger et renforcer la démocratie dans tous les États membres

Présentation par Urška UMEK, Cheffe de la division Institutions démocratiques et société civile

Pour information et discussion

22. Participation à des événements consacrés à des sujets d'intérêt le CDMSI

Informations fournies par le Secrétariat et les membres de la plénière du CDMSI

23. Questions diverses

Date et lieu de la prochaine réunion

List of participants / Liste de participant.e.s

Total number of participants: 88 / Nombre total des participants : 88

Gender distribution: 40 men (45 %) / 48 women (55 %) / *Parité entre hommes : 40 hommes (45 %) / 48 femmes (55 %)*

MEMBERS/MEMBRES

ARMENIA/ARMENIE	Nerses ZEYNALYAN Adviser to the Minister of Justice of the Republic of Armenia/ <i>Conseiller du ministre de la Justice de la République d'Arménie</i>
AUSTRIA/AUTRICHE	Matthias TRAIMER Head of Department Media Affairs, Federal Ministry for Housing, Arts, Culture, Media and Sport / <i>Chef du département des affaires médiatiques, ministère fédéral du Logement, des Arts, de la Culture, des Médias et des Sports</i>
AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN	Rasim BAGHIROV Director of the International Relations and Document Processing Department, Media Development Agency / <i>Chef du Service « Relations internationales et traitement des documents », Agence de développement des médias</i>
BELGIUM/BELGIQUE	Johan BOUCIQUÉ Media Advisor, Department of Culture, Youth and Media, Flemish Government / <i>Conseiller médias, Département de la culture, de la jeunesse et des médias, Gouvernement flamand</i>
BOSNIA AND HERZEGOVINA/BOSNIE-HERZEGOVINE	Emir POVLAKIC Head of Audiovisual and Media Services, Communications Regulatory Agency / <i>Chef des services audiovisuels et médias, Agence de régulation des communications</i>
CROATIA/CROATIE	Nives ZVONARIĆ Head of Media Sector, Ministry of Culture and Media / <i>Cheffe du secteur des médias, ministère de la Culture et des Médias</i>
CYPRUS/CHYPRE	Kyriakos KONSTANTA Press and Information Officer, Press and Information Office (PIO), Ministry of Interior / <i>Attaché de presse et d'information, Bureau de presse et d'information (PIO), ministère de l'Intérieur</i> Nikolas ZACHARIOU Press and Information Officer, Press and Information Office (PIO), Ministry of Interior / <i>Attaché de presse et d'information, Bureau de presse et d'information (PIO), ministère de l'Intérieur</i>
CZECHIA/TCHÉQUIE	Artus REJENT Director, Media and Audio-Visual Department, Ministry of Culture of the Czech Republic / <i>Directeur, Département des médias et de l'audiovisuel, ministère de la Culture de la République Tchèque</i>

ESTONIA	Andres JOESAAR Advisor (media), Ministry of Culture / Conseiller, ministère de la Culture
FRANCE	Anne-Emmanuelle LÉTÉ European Affairs Officer/ <i>Chargée de mission affaires européennes</i> Mathieu PRADIER Directorate for Cultural Diplomacy, Sub-Directorate for Culture and Media - Media and Cinema Division, Copyright, Audiovisual Regulation / <i>Direction de la diplomatie culturelle</i> <i>Sous-direction de la culture et des médias - Pôle médias et cinéma</i> <i>Droit d'auteur, régulation audiovisuelle</i>
GEORGIA/GEORGIE	Ivane MAKHARADZE Commissioner, Communications Commission of Georgia / <i>Commissaire, Commission des communications de Géorgie</i> Nino GRDZELISHVILI Head of International Relations Office, Georgian National Communications Commission / <i>Responsable du Bureau des relations internationales, Commission nationale des communications de Géorgie</i>
GERMANY/ALLEMAGNE	David NEJJAR Policy Officer, Federal Government Commissioner for Culture and the Media, Berlin / <i>Chargé de mission, Commissaire du gouvernement fédéral à la culture et aux médias, Berlin</i> Niklas GRATSCH State Chancellery of Rhineland-Palatinate, European and International Cooperation / <i>Chancellerie d'État de Rhénanie-Palatinat, coopération européenne et internationale</i>
GREECE/GRECE	Aikaterini MANTZOU Media Policy Expert, Secretariat General for Communication & Media / <i>Expert en politique médiatique, Direction des médias, Secrétariat général pour la communication et les médias</i>
HUNGARY/HONGRIE	György OCSKÓ International Legal Advisor, National Media and Infocommunications Authority / <i>Conseiller juridique international, Autorité nationale des médias et des info-communications</i>
IRELAND/IRLANDE	Kevin BYRNE Assistant Principal Officer, EU Presidency and Media Regulation Unit, Department of Tourism, Culture, Arts, Gaeltacht, Sport and Media, Broadcasting & Media Division / <i>Adjoint au chef de l'unité « Présidence de l'UE et réglementation des médias », ministère du Tourisme, de la Culture, des Arts, du Gaeltacht, des Sports et des Médias, division de la radiodiffusion et des médias</i> Conor HOGAN Department of Tourism, Culture, Arts, Gaeltacht, Sport and Media, Broadcasting & Media Division / <i>service du Tourisme, de la Culture, des Arts, du Gaeltacht, des Sports et des Médias, division de la radiodiffusion et des médias</i>

ITALY/ITALIE	Claudia SARTORI Director General, Agency for the right to university education, Professor of Information and Communication, University of Rome / <i>Directrice générale, Agence pour le droit à l'éducation universitaire ,</i> <i>Professeur d'information et de communication, Université de Rome</i>
LATVIA/LETTONIE	Gunta LIDAKA Head of the Media Policy Unit, Ministry of Culture / <i>Cheffe de l'unité</i> <i>chargée de la politique des médias, ministère de la Culture</i>
LITHUANIA/LITUANIE	Agnė MIKSTIENE Chief Specialist, Media and Copyright Policy Unit, Ministry of Culture/ <i>Spécialiste en chef, Unité de la politique des médias et des</i> <i>droits d'auteur, ministère de la Culture</i>
LUXEMBOURG	Céline FLAMMANG Senior policy advisor, Department of Media, Connectivity and Digital Policy, Ministry of State / <i>Conseillère principale, service des</i> <i>Médias, de la Connectivité et de la Politique numérique, ministère</i> <i>d'État</i> Christophe LANGENBRINK Department of Media, Connectivity and Digital Policy, Ministry of State / <i>service des Médias, de la Connectivité et de la Politique</i> <i>numérique, ministère d'État</i>
REPUBLIC OF MOLDOVA/ REPUBLIQUE DE MOLDOVA	Aneta GONTA Vice-president of the Republic of Moldova Audiovisual Council / <i>Vice-</i> <i>Présidente du Conseil de l'audiovisuel de la République de Moldova</i>
MONACO But also online	Serge ROBILLARD Head of Partnerships and Institutional Relations, Interministerial Delegation in charge of Digital Transition / <i>Chargé des partenariats</i> <i>et des relations institutionnelles, Délégation Interministérielle</i> <i>chargée de la Transition Numérique</i> Paloma REBSTOCK Interministerial Delegation in charge of Digital Transition / <i>Délégation</i> <i>Interministérielle chargée de la Transition Numérique</i> Valérie TOMATIS NOUAILHAC Head of Public Relations, Government of Monaco / <i>Chef de Section</i> <i>Relations Publiques, Gouvernement de Monaco</i>
NETHERLANDS/PAYS-BAS	Inge WELBERGEN (Vice-Chair/ Vice-présidente) Legal officer Media, Ministry of Education, Culture and Science, Directorate-General of Culture and Media, Media and Creative Industries / <i>Conseiller juridique Médias, ministère de l'Éducation, de</i> <i>la Culture et des Sciences, Direction générale de la Culture et</i> <i>des Médias, Médias et Industries créatives</i>
NORWAY / NORVÈGE	Siw ELLEFSEN Senior Media Adviser / <i>Conseillère média senior</i>
POLAND/POLOGNE	Magda JAGIELLOWICZ Chief Specialist, Media Law Unit, Department of Media and Creative Sectors, Ministry of Culture and National Heritage (KRRIT)

	<i>/ Spécialiste en chef, Unité du droit des médias, Département de médias et des secteurs créatifs, ministère de la culture et du Patrimoine national</i>
PORTUGAL	Charlotte SIMÕES Policy Officer, Task Force on Media Public Policies (<i>Estrutura de Missão para a Comunicação Social #PortugalMediaLab</i>), Ministry of the Presidency / <i>Chargée de mission, Groupe de travail sur les politiques publiques relatives aux médias (Estrutura de Missão para a Comunicação Social #PortugalMediaLab), ministère de la Présidence</i>
ROMANIA / ROUMANIE	Marius JITEA Senior Public Manager at the General Secretariat of the Romanian Government / <i>Responsable public senior au Secrétariat général du gouvernement roumain</i>
SERBIA/SERBIE	Maja ZARIC (Chair/Présidente) Head of Division for International Cooperation in the Field of Media, Ministry of Information and Telecommunications / <i>Chef de la division de la coopération internationale dans le domaine des médias, ministère de l'Information et des Télécommunications</i> Maja MILENKOVIC Head of normative Unit at Media Department, Ministry of Information and Telecommunications / <i>Chef de l'unité normative au département des médias, ministère de l'Information et des Télécommunications</i>
SLOVENIA/SLOVENIE	Skender ADEM Undersecretary, Ministry of Culture of Republic of Slovenia / <i>Sous-secrétaire, ministère de la Culture de la République de Slovénie</i>
SWEDEN / SUEDE	Rebecca PARMAN Adviser at the Swedish Ministry of Culture / <i>Conseiller au ministère suédois de la Culture</i>
SWITZERLAND / SUISSE	Thomas SCHNEIDER Ambassador, Director of International Affairs, Federal Department of the Environment, Transport, Energy and Communication DETEC, Federal Office of Communications OFCOM / <i>Ambassadeur, Directeur des affaires internationales, Service fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC, Office fédéral de la communication OFCOM</i> Andrin EICHIN Senior Policy Advisor on online platforms, algorithms and digital policy at the Swiss Federal Office of Communications (OFCOM), Switzerland / <i>Conseiller politique principal sur les plateformes en ligne, les algorithmes et la politique numérique à l'Office fédéral de la communication (OFCOM), Suisse</i>
TÜRKİYE	Yusuf DEMİRTAŞ Head of Department (Acting)- International Relations Department, Radio and Television Supreme Council (RTUK), / <i>Chef de département (par intérim) - Département des relations internationales, Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTUK)</i> Gülşah EKMEKÇİ

	Expert - Department of Press and Publications, Presidency of The Republic of Türkiye, Directorate of Communications / <i>Experte – Service de la presse et des publications, Présidence de la République de Türkiye, Direction de la communication</i>
UKRAINE	Olha HERASYMIUK Chair, National Council of Television and Radio Broadcasting of Ukraine / <i>Présidente, Conseil national de la télévision et de la radiodiffusion d'Ukraine</i>
UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI	Gillian MURTAGH Senior Policy Adviser, International Media, Media and International / <i>Conseiller principal en matière de politique internationale, Médias internationaux</i> Emma BROADHURST Head of Media and Trust / <i>Cheffe du service Médias et confiance</i> Lucy BYE Head of UN and Council of Europe International / <i>Responsable des Nations Unies et du Conseil de l'Europe International</i>

OBSERVERS STATES / ÉTATS OBSERVATEURS

HOLY SEE/SAINT SIEGE	Michael LUKAS Spokesman of the Order of Malta in the Diocese of Hildesheim / <i>Porte-parole de l'Ordre de Malte dans le diocèse de Hildesheim</i>
MOROCCO/MAROC	El Mahdi AROUSSI IDRISI Director of the Legal Studies Department, focal point, High Authority for Audio-visual Communication (HACA) / <i>Directeur du Département des études juridiques, point focal, Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA)</i> Othmane ALAMI LAKTIB Senior Manager, Legal Studies Department, HACA / <i>Cadre supérieur, Département des études juridiques, HACA</i> Chanaz EL AKRICHI Head of Division for Cooperation Ministry of Culture, Youth and Sports, Department of Communication / <i>Cheffe de division de la Coopération, ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Département de la Communication</i>

OBSERVERS TO THE CDMSI / OBSERVATEURS AUPRES DU CDMSI

EUROPEAN ASSOCIATION FOR VIEWERS INTERESTS (EAVI) / ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LES INTERETS DES TELESPECTATEURS	Paolo CELOT Founding Member and Secretary General/ <i>Membre fondateur et secrétaire général</i>
---	--

NEWS MEDIA COALITION (NMC)/ COALITION DES MEDIAS D'INFORMATION	Andrew MOGER Chief Executive of the News Media Coalition and former publishing managing editor/ <i>Directeur general</i>
REPORTERS WITHOUT BORDERS / REPORTERS SANS FRONTIÈRES	Lucie CANAL Advocacy Officer / <i>Chargée de plaidoyer</i>

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

ARTICLE 19	Joanna SZYMANSKA Head of programmes and strategy for Europe/ <i>Responsable des programmes et de la stratégie pour l'Europe</i>
CENTRE FOR MEDIA AND PRESS FREEDOM / CENTRE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS ET DE LA PRESSE	Flutura KUSARI Legal Adviser / <i>Conseillère juridique</i>
CENTRE FOR MEDIA PLURALISM AND MEDIA FREEDOM / CENTRE POUR LE PLURALISME ET LA LIBERTÉ DES MÉDIAS	Konrad BLEYER-SIMON Research Associate/ <i>Chercheur associé</i> Urbano REVIGLIO Research Associate/ <i>Chercheur associé</i>
CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES / CONGRÈS DES POUVOIRS LOCAL ET RÉGIONAL	Stewart DICKSON Rapporteur, United Kingdom
EUROPEAN COMMISSION/ COMMISSION EUROPÉENNE	Olga GLINICKA Legal and Policy Officer DSA enforcement, European Commission, DG CONNECT, Platforms Policy and Enforcement <i>Responsable juridique et politique Application de la DSA, Commission européenne, DG CONNECT, Politique et application relatives aux plateformes</i>
INTERNET RIGHTS AND PRINCIPLES COALITION (IRPC) STEERING COMMITTEE / COMITÉ DE PILOTAGE DE LA COALITION POUR LES DROITS ET PRINCIPES DE L'INTERNET (IRPC)	Minda MOREIRA
TECHNOLOGICAL UNIVERSITY DUBLIN, IRELAND /	Brian O'NEILL Emeritus Professor / <i>Professeur émérite</i>

UNIVERSITÉ TECHNOLOGIQUE DE DUBLIN, IRLANDE	
UNESCO	Andrea CAIROLA Senior Programme Specialist, Freedom of Expression and Safety of Journalists Section / <i>Spécialiste principal de programme,</i> <i>Section Liberté d'expression et sécurité des journalistes</i>
UNIVERSITY OF BARCELONA / UNIVERSITÉ DE BARCELONE	Mel SALTER Alex FUENTES RAVENTÓS Michael WIESING Investigators in applications of immersive realities / <i>Chercheurs dans le domaine des applications des réalités</i> <i>immersives</i>
	Brittan HELLER International Law, Technology, and Human Rights expert / <i>Experte en droit international, technologie et droits 'humains</i>

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE

COMMITTEE OF EXPERTS ON THE IMPACTS OF GENERATIVE ARTIFICIAL INTELLIGENCE FOR FREEDOM OF EXPRESSION (MSI-AI) / COMITE D'EXPERTS SUR LES IMPLICATIONS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GENERATIVE POUR LA LIBERTE D'EXPRESSION (MSI-AI)	Murielle POPA-FABRE Drafting Co-Rapporteur/ <i>Co-rapporteur de rédaction</i> Patricia TRISH Drafting Co-Rapporteur/ <i>Co-rapporteur de rédaction</i>
COMMITTEE OF EXPERTS ONLINE SAFETY AND EMPOWERMENT OF CONTENT CREATORS AND USERS (MSI-ESEC) / COMITE D'EXPERTS SUR LA SECURITE EN LIGNE ET LA RESPONSABILISATION DES CREATEURS DE CONTENUS ET DES UTILISATEURS	Nicole STELLOU Chair / <i>Présidente</i> Martin HUSOVEC Drafting Co-Rapporteur/ <i>Co-rapporteur de rédaction</i> Peter NOORLANDER Drafting Co-Rapporteur/ <i>Co-rapporteur de rédaction</i>
EUROPEAN AUDIO-VISUAL OBSERVATORY / OBSERVATOIRE EUROPEEN DE L'AUDIOVISUEL	Pauline DURAND-VIALLE Executive Director / <i>directrice exécutive</i> Sophie VALAIS Deputy Head of department for Legal Information, European Audiovisual Observatory / <i>Cheffe adjoints du service</i> <i>d'information juridique, Observatoire européen de l'audiovisuel</i>
EUROPEAN PLATFORM OF REGULATORY AUTHORITIES (EPRA)/ LA	Emmanuelle MACHET Head of EPRA Secretariat / <i>Cheffe du secrétariat de l'EPRA</i>

<i>PLATE-FORME EUROPÉENNE DES INSTANCES DE RÉGULATION</i>	
STEERTING COMMITTEE ON DEMOCRACY / COMITÉ DIRECTEUR SUR LA DÉMOCRATIE (CDDEM)	Urska UMEK <i>Secretary / Secrétaire</i>

**DGII – DIRECTORATE FOR DEMOCRACY - DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY AND
HUMAN DIGNITY / DIRECTION DE LA DEMOCRATIE - DIRECTION GENERALE DE LA
DEMOCRATIE ET DE LA DIGNITE HUMAINE**

Mr/M Matjaz GRUDEN <i>Director, Directorate for Democracy / Directeur, Direction de la Démocratie</i>
Irena GUIDIKOVA <i>Head of the Democratic Institutions and Freedoms Department / Cheffe du département des institutions démocratiques et des libertés</i>
Artemiza-Tatiana CHISCA <i>Secretary to the Steering Committee on Media and Information Society (CDMSI), Head of Freedom of Expression and CDMSI Division / Secrétaire du Comité Directeur Médias et Société de l'Information (CDMSI), Cheffe de la Division Liberté d'expression et CDMSI</i>
Giulia LUCCHESI <i>Co- Secretary to the CDMSI, Secretary to the Committee of Experts on the Impacts of Generative Artificial Intelligence for Freedom of Expression (MSI-AI) / Co-secrétaire du CDMSI, Secrétaire du Comité d'experts sur les implications de l'intelligence artificielle générative pour la liberté d'expression (MSI-AI)</i>
Cesare PITEA <i>Secretary to the Committee of Experts on online safety and empowerment of content creators and users (MSI-eSEC) / Secrétaire du Comité d'experts sur la sécurité en ligne et la responsabilisation des créateurs de contenus et des utilisateurs (MSI-eSEC)</i>
Rodica CIOCHINA <i>Programme Manager, Freedom of Expression and CDMSI Division / Chargée de programme, Division Liberté d'expression et CDMSI</i>
Elena BRODEALA <i>Programme Manager, Freedom of Expression and CDMSI Division / Chargée de programme, Division Liberté d'expression et CDMSI</i>
Alina TATARENKO <i>Head of Division for Cooperation on Freedom of Expression / Cheffe de division pour la coopération en matière de liberté d'expression</i>
Adrian EVTUHOVICI <i>Platform for the Safety of Journalists / Plateforme pour la sécurité des journalistes</i>
Irina TOMOVA <i>Assistant, Freedom of Expression and CDMSI Division / Assistante, Division Liberté d'expression et CDMSI</i>
Ketevan SAKHELASHVILI

Assistant, Freedom of Expression and CDMSI Division / *Assistante, Division Liberté d'expression et CDMSI*

INTERPRETERS / INTERPRETES:

Célia RAWINSKI
Sara WEBSTER
Lisa WOJCIECHOWICZ